HAL
open science

Licence professionnelle Tourisme d'affaires, festivaliers et territoires urbain

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Tourisme d'affaires, festivaliers et territoires urbain. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02038458

HAL Id: hceres-02038458

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038458

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain

de l'Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1],

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-3 Hôtellerie et tourisme

Demande n ° S3LP150008139

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Perpignan.
- Délocalisation(s) : Mende (48) et Perpignan (66).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Hôtellerie et tourisme*, spécialité *Tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain, TAFEU*, dispensée à l'Université de Perpignan doit permettre aux étudiants d'évoluer dans le secteur du tourisme d'affaires et des festivals, ainsi que dans le tourisme de congrès. Pour ce faire, elle propose aux étudiants d'acquérir des compétences techniques et professionnelles sur la dimension tourisme, des compétences managériales et des compétences linguistiques. Les métiers visés sont ceux du management du tourisme (management, gestion, commercialisation).

Cette licence, fortement orientée management des festivals, se situe au cœur de l'Euro-Région Pyrénées-Méditerranée. Son positionnement dans le tissu économique à proximité de villes à fort potentiel touristique comme Montpellier, Toulouse ou Barcelone, n'est ni argumenté, ni valorisé. Elle ne propose aucune délocalisation à l'international.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence semble avoir un programme structuré, clair et en cohérence avec les préoccupations du secteur. Ce programme se répartit en trois axes : un axe enseignement professionnel hôtelier, un axe management, finance et marketing appliqué à l'hôtellerie et un axe linguistique. La formation propose un projet tuteuré, bien encadré, et un stage de 12 semaines en secteur privé ou public. Les modalités de contrôle des connaissances sont organisées sous forme de contrôle continu mais des précisions sur ce dispositif d'évaluation seraient utiles.

La licence professionnelle s'inscrit dans une poursuite d'études après un Bac+2, un brevet de technicien supérieur (BTS) (correspondant à près de 80 % des inscrits), un diplôme universitaire de technologie (DUT), 2ème année de licence (L2). La plupart des étudiants ont suivi un cursus de BTS *Hôtellerie,* mais certains d'entre eux celui de BTS *Management des unités commerciales* (MUC), et de DUT. Quelques étudiants de L2 et un effectif régulier d'environ huit étudiants en formation continue, complètent ce public qui semble donc assez diversifié. Cette formation se positionne en complément d'autres licences professionnelles, l'équipe pédagogique est largement mutualisée avec une licence générale *Management du tourisme*, mais propose une poursuite d'études en master. L'attractivité correspond à 47 candidatures retenues sur 350, les inscriptions se distribuent de façon presque équivalente entre le site de Mende et celui de Perpignan.

L'adéquation au cahier des charges des licences professionnelles est complètement respectée, avec des enseignements délivrés par des enseignants, des enseignants-chercheurs et 31 % de professionnels. Le lien avec les milieux professionnels est clairement établi, comme le souligne une répartition équilibrée entre les professionnels du secteur public et ceux du secteur privé. Il manque des conventions qui pourraient formaliser ces partenariats.

L'adéquation entre cette formation et l'emploi dans le secteur professionnel, semble peu satisfaisante dans la mesure où le dossier renseigne peu ou pas, sur le type d'emploi, sur les entreprises que les diplômés auraient pu intégrer. Sur les dernières enquêtes (mises en œuvre par les étudiants et sous le contrôle d'un enseignant), le taux d'insertion professionnelle n'est pas satisfaisant : en 2009 par exemple, 66 % des étudiants poursuivent leurs études contrairement à la finalité de la licence professionnelle, l'insertion. L'insertion professionnelle et le devenir des diplômés ne font pas l'objet d'un suivi attentif : entre cinq et 15 étudiants ont répondu en 2009 et en 2012, sur des promotions respectivement de 41 et 49 (les deux sites confondus). La qualité de l'insertion des titulaires de la licence professionnelle, est peu, voire pas renseignée.

Le pilotage est assuré par une universitaire pour chacun des sites de formation avec appui sur un conseil pédagogique. La dimension internationale est évoquée, en particulier pour les stages, mais aucun dispositif d'accompagnement n'est visible pour développer cette originalité dans le cursus.

En conclusion, cette formation ne montre pas suffisamment les liens entre le contenu de la formation et les débouchés professionnels en termes de métiers. La présence de professionnels dans la formation est cependant un réel atout. La qualité du dossier rendu est discutable (fautes d'orthographe, présentation du dossier, fiches RNCP...), ce qui est regrettable.

- Points forts :
  - Le nombre d'étudiants par promotion satisfaisant.
  - Une formation structurée avec des professionnels spécialistes de la thématique.

- Points faibles :
  - Un fort taux de poursuite d'étude.
  - Des débouchés pas clairement identifiés.
  - Pas de conventions avec les professionnels du secteur.
  - Un dispositif de suivi des diplômés peu efficace.

- Recommandations pour l'établissement :

La finalité de cette licence professionnelle devrait avoir comme priorité, l'insertion professionnelle immédiate.

Il est recommandé de montrer les liens entre le contenu de la formation et les débouchés professionnels, et d'expliquer les types de métiers et d'emplois à l'issue de la formation. La professionnalisation pourrait être renforcée en formalisant des conventions avec les professionnels et en s'ouvrant à une dimension internationale. L'établissement pourrait mettre en œuvre un accompagnement plus appuyé (linguistique par exemple) pour valoriser le stage à l'étranger.

Il conviendrait de maîtriser le réseau des anciens qui pourrait aider à mieux cerner le devenir des diplômés, et à faciliter l'insertion professionnelle des nouveaux étudiants.

Observations de l’établissement

UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Tourisme d'affaires, festivalier et environnement urbain

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes
Dénomination nationale : SP7-3 Hôtellerie et tourisme
Demande n°S3LP150008139

Réponse à l'évaluation

Nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse aux points faibles et aux recommandations émises dans le rapport d'expertise concernant la licence professionnelle, intitulée auparavant Tourisme d'Affaires Festivalier et Environnement Urbain et intitulée Tourisme d'Affaires Festivalier et Territoires pour 2015.

Du point de vue de l'appréciation globale, se pose la question des modalités de contrôle des connaissances. Le contrôle continu est utilisé, notamment pour les projets tuteurés (sous forme de dossier), le stage (rapport de stage et soutenance) et pour les matières professionnelles (études de cas de terrain ou pratiques).

En ce qui concerne le fort taux de poursuite d'étude après la licence professionnelle, dès la rentrée 2014-2015, les commissions pédagogiques des masters seront très attentives à ne valider des candidatures de licence pro qu'à titre très exceptionnel. Par ailleurs, l'étude des dossiers de candidature sera réalisée de manière à retenir prioritairement ceux dont le projet professionnel est réellement orienté vers l'insertion immédiate dans le monde du travail.

Les référents sur les deux sites (pour le site de Perpignan, un PRCE et un agent administratif et pour le site de Mende une chargée de mission de la mairie) assurent une aide à la recherche de stages et un suivi. Ils suivront davantage les diplômés eux-mêmes et l'évolution des emplois dans le secteur. Ce suivi des diplômés sera également effectué en relation avec la DEVE et la DOSIP. Chaque année, est organisée à l'issue des soutenances de stage qui clôturent l'année universitaire, une

réunion « insertion professionnelle ». Cette réunion débouchera dès la rentrée 2014 sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement sur les deux sites Perpignan et Mende qui aura différents objectifs, notamment veiller à ce que la formation réponde aux attentes des professionnels et suivre l'insertion dans le monde du travail. Il devra résoudre au fil de l'eau l'ensemble des problématiques liées à cette formation.

Sur la question de l'ouverture à l'international, la formation s'inscrit dans le cadre de partenariat tel que le programme Erasmus Mundus Action 2 (particulièrement le programme Alyssa, avec la Tunisie). Coordonné par l'Université de Montpellier 2, l'UPVD est partenaire du programme Alyssa. L'objectif principal est de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur européens et de Tunisie, grâce à l'attribution de bourses de mobilité d'excellence pour les étudiants (une étudiante bénéficiera de cette mobilité à la rentrée prochaine sur le site de Perpignan). Mais aussi sur le site de Mende, et dans le cadre du partenariat avec l'Université du Guizhou en Chine, des contrats étudiants sont dédiés au soutien des étudiants chinois accueillis. Ces étudiants bénéficient ainsi d'un tutorat pédagogique adapté.

Pour conclure, un effort tout particulier sera fait pour mieux formaliser les relations existantes avec les professionnels dans le cadre de conventions. Les professionnels intervenant à l'heure actuelle et ceux qui seront prochainement intégrés à l'équipe pédagogique nous permettent de renouveler les réseaux professionnels accueillant les étudiants en stage ou pour un premier emploi. En effet, notre formation est destinée à former des responsables dans le domaine de l'organisation et la gestion d'offres d'évènementiels culturels (festivals) et des manifestations professionnelles (salons, séminaires...), en valorisant les ressources de territoires diversifiés (Perpignan et Mende) et en assurant la promotion du tourisme local.

Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE